

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'agriculture, de  
l'alimentation, de la pêche, de la  
ruralité et de l'aménagement du  
territoire

---

**ARRÊTÉ du 23 novembre 2011**

**portant nomination du président du Conseil national du froid**

**La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,**

Vu l'arrêté du 26 mai 1999 fixant la composition et le fonctionnement du Conseil national du froid,

## **ARRÊTENT**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 26 mai 1999 fixant la composition et le fonctionnement du Conseil national du froid, M. MARCHAL (Philippe), ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est nommé, à compter du 1<sup>er</sup> février 2012, président du Conseil national du froid pour une durée de cinq ans en remplacement de M. LUCAS (Louis), démissionnaire.

### **Article 2**

L'arrêté interministériel du 12 novembre 2008 portant nomination du président du Conseil national du froid est abrogé.

### Article 3

Le directeur général de la prévention des risques, le directeur général de la compétitivité, de l'industrie et des services et la directrice générale de l'alimentation, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté,

Fait le

23 NOV. 2011

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,


~~Pour la ministre et par délégation~~  
Le directeur général de la prévention des risques  
LAURENT MICHEL

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

~~Pour le ministre et par délégation~~  
L'Adjointe au Chef de Service

  
S. METZ-LARUE

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

  
Pour le Ministre et par délégation  
La Directrice Générale de l'Alimentation  
Pascale BRIAND